

Le Centre Hospitalier d'Auch en Gascogne prévient: l'indigence de médecins urgentistes au service des Urgences implique une nouvelle organisation interne



Le Centre Hospitalier d'Auch en Gascogne prévient: l'indigence de médecins urgentistes au service des Urgences implique une nouvelle organisation interne

L'équipe de direction administrative et médicale du Centre Hospitalier d'Auch composée de Sylvie Lacarrière, directrice, Véronique Lejeune, médecin, vice présidente de la Communauté Médicale, David Goncalvo, directeur adjoint et directeur du pôle Urgences, Vanessa Bompard, directrice des Affaires Médicales, **tient à informer de l'importance majeure de cette réorganisation interne, indépendante de leur volonté**, due à une pénurie de médecins urgentistes.

L'accès au Service des Urgences doit être anticipé et organisé par une régulation médicale

A partir de ce vendredi 9 mai, il est impératif, en cas d'un avis ou d'un besoin, de prise en charge médicale, de ne pas se présenter aux urgences, mais de contacter :

- Le médecin traitant, qui reste interlocuteur privilégié aux heures d'ouverture du cabinet.
- Le 116 117 : numéro gratuit, accessible 24h /24 et 7j /7 qui permet de joindre un médecin généraliste de garde
- Le 15 (SAMU) en cas d'urgence : un médecin régulateur vous orientera vers la structure adaptée

L'Accueil Médico- Chirurgical (AMC) du Centre Hospitalier continuera à recevoir, sans rendez -vous, du lundi au vendredi de 9h à 19h 30 et le samedi de 9h à 18h.

Sylvie Lacarrière, explique " Le service est en manque de médecin urgentiste (au nombre de 5 à ce jour), sur certaines plages horaires, 2 médecins l'un affecté à la régulation l'autre au SMUR sont dans l'impossibilité d'assurer l'accueil nécessaire au sein de l'établissement lors d'un afflux de patients...cependant, tous les acteurs médicaux et paramédicaux du territoire sont informés afin qu'ils contribuent à rendre la situation plus sécurisée."

Tout est mis en oeuvre pour assurer la sécurité des patients qui nécessitent une prise en charge au Centre Hospitalier d'Auch ou ailleurs.

"Ainsi, reprend, Véronique Lejeune, les patients pourront être dirigés vers les Centres Hospitaliers de Condom et des départements limitrophes partenaires ".Elle a aussi insisté sur les difficultés toujours présentes et de plus en plus complexes de recrutement de médecins, évoqué les multiples pistes explorées pour y parvenir, notamment l'appel aux médecins étrangers certifiés.

" Nous remercions les Gersois les et les Gersois pour leur compréhension et leur solidarité face à cette situation"